



Groupe
Mammalogique
Normand

La valorisation du bénévolat

Valoriser le bénévolat au plan comptable présente plusieurs avantages. Notamment, l'opération apporte des éléments probants sur la dynamique créée par le projet associatif et permet de rendre compte de l'utilité sociale du bénévolat.

Sa traduction en termes « financiers », même estimative, permet de communiquer plus clairement avec les partenaires. Le volume des contributions volontaires relativise la proportion de financements publics et donne une image plus réaliste du coût des actions.

Il est intéressant de valoriser le bénévolat pour donner une image fidèle de l'ensemble des activités développées par l'association.

Cette recherche de fidélité peut servir aussi bien à une finalité de communication externe que répondre à des motivations internes :

- Connaître et rendre compte de l'intégralité des ressources « propres » de l'association, donc de l'autofinancement, qui constitue un élément utile dans les relations avec tous les partenaires financiers.
- Faire apparaître aux partenaires l'effet de levier de leurs financements du fait des bénévoles, dont la contribution n'apparaît pas dans les documents financiers même s'ils n'ont pas forcément vocation à rester durablement dans la structure
- Appréhender les coûts réels d'un projet associatif
- Sensibiliser les destinataires de cette information financière (internes et externes) à la fragilité de cette « ressource » bénévole et à l'importance de son nécessaire renouvellement
- Faciliter une perspective de valorisation des acquis de l'expérience (VAE), surtout pour le bénévole
- Mieux gérer la ressource bénévole en sachant la valoriser (accueil de nouveaux bénévoles, fidélisation, etc.)
- Relativiser les frais de fonctionnement, de gestion administrative ou de collecte de fond au regard du nombre réel d'intervenants dans l'action et la structure
- Démontrer le caractère désintéressé de la gestion : si le bénévolat, notamment des dirigeants, est valorisé, cela peut conduire à *contratio* à en déduire que les dirigeants ne sont pas rémunérés pour la gestion de l'organisme
- Constituer un outil financier justifiant d'un cofinancement parfois indispensable dans le montage de dossiers de subvention...

Groupe Mammalogique Normand
Mairie d'Epaignes
Place de l'Eglise - 27260 Epaignes
Tél. 02 32 42 59 61 - Fax 02 32 42 34 05
gmn@gmn.asso.fr

→ www.gmn.asso.fr